

**WMO OMM**

World Meteorological Organization  
Organisation météorologique mondiale  
Organización Meteorológica Mundial  
Всемирная метеорологическая организация  
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية  
世界气象组织

Secrétariat  
7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300  
CH 1211 Genève 2 – Suisse  
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11  
Fax: +41 (0) 22 730 81 81  
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Notre réf.: 21774/2018/CLW/CLPA/CCA/UNFCCC-COP24

13 août 2018

Objet: Vingt-quatrième session de la Conférence des Parties (COP 24) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), quatorzième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP 14) et session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA 1.2) (Katowice, Pologne, 3-14 décembre 2018)

Suite à donner: Les représentants des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) sont invités à indiquer s'ils prendront part à la COP 24 et à suggérer des mesures que l'OMM pourrait prendre pour favoriser encore plus la participation des SMHN à l'application de la CCNUCC

Madame, Monsieur,

La vingt-quatrième session de la Conférence des Parties (COP 24) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) se tiendra à Katowice, en Pologne, du 3 au 14 décembre 2018, conjointement avec la quatorzième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP 14) et la session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA 1.2). Les segments de haut niveau de la COP 24 et de la CMP 14 se dérouleront du 10 au 12 décembre 2018. Se tiendront également à cette occasion les quarante-neuvième sessions de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) et de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI).

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) participera activement à ces réunions et organisera trois manifestations parallèles portant sur:

- 1) L'eau et le sixième objectif de développement durable (ODD 6), réunion organisée sous l'égide des Nations Unies;
- 2) Le Système intégré d'information sur les gaz à effet de serre (IG3IS) et sa contribution à l'Accord de Paris, réunion organisée conjointement avec le Secrétariat de la CCNUCC;
- 3) La climatologie dans le contexte du rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C et de la Déclaration de l'OMM sur l'état du climat mondial, réunion organisée conjointement avec le GIEC.

De plus, l'OMM participera à d'autres manifestations parallèles organisées sous l'égide des Nations Unies et consacrées à l'agriculture et à la sécurité alimentaire, à la santé, à l'énergie, à la qualité des formations et aux océans.

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM

cc: Conseillers en hydrologie auprès des représentants permanents

L'OMM sera également présente à l'espace d'exposition de la COP 24 qui mettra en valeur l'unité d'action des Nations Unies, où elle présentera le rôle que joue la climatologie dans les activités afférentes à la CCNUCC à travers le thème: «Revitaliser le partenariat mondial (ODD 17) – science du climat et informations climatologiques». Les dates des manifestations intéressant l'OMM, ainsi que la documentation et les ressources correspondantes, seront publiées sur la page Web de l'Organisation consacrée à la COP 24 (<https://public.wmo.int>).

Un certain nombre de thématiques nouvelles constituent pour les SMHN autant d'occasions de donner des avis scientifiques, techniques et pratiques concernant l'application de la Convention en général, et de l'Accord de Paris en particulier. Les négociations sur le changement climatique qui se sont tenues lors de la COP 23 organisée par les Fidji ont été conduites autour des questions du Dialogue de Talanoa, à savoir: *Où en sommes-nous? Où voulons-nous aller? Comment y parvenir?* Ces questions ont servi à l'OMM de point de départ pour rendre compte de l'état du climat mondial et réfléchir sur les moyens d'agir en faveur du climat, via la prestation systématique de services climatologiques pour les besoins des politiques de haut niveau menées à l'échelle mondiale, régionale et nationale. Dans ma prochaine lettre circulaire, je vous adresserai une note d'orientation sur la manière dont la communauté météorologique mondiale participe aux activités d'adaptation et d'atténuation en diffusant des informations scientifiques.

Dans le cadre du mandat de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA), l'OMM et les organes qu'elle coparraine, à savoir le GIEC, le Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC) et le Système mondial d'observation du climat (SMOC), apportent une contribution majeure à la recherche et à l'observation systématique en communiquant des informations à jour aux chercheurs, ce qui s'est révélé être très instructif pour les Parties. Le SBSTA, lors de sa quarante-huitième session tenue en mai 2018, a reconnu qu'il était important d'accroître le soutien accordé à la recherche sur le climat, notamment en renforçant les capacités de recherche, en particulier dans les pays en développement. Il a souligné par ailleurs les points suivants:

- a) La science à notre service – il faut renforcer le lien entre chercheurs et praticiens pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris;
- b) La recherche sur le cycle mondial du carbone et les observations correspondantes doivent se poursuivre dans le cadre de l'Accord de Paris.

Lors de sa quarante-huitième session, le SBSTA a noté que le Projet de comparaison de modèles couplés (CMIP) et l'Expérience coordonnée de modélisation du climat régional (CORDEX), relevant tous deux du PMRC, et la sixième phase du Rapport d'évaluation du GIEC avaient bien progressé.

Au cours de cette même session, les Parties et les organisations compétentes ont été invitées à œuvrer afin de combler les lacunes et de répondre aux besoins en ce qui concerne:

- a) L'accès aux données climatologiques;
- b) La compréhension du rôle que jouent les océans dans le système climatique mondial, y compris dans le bilan énergétique mondial et dans le cycle du carbone, ainsi que de leurs incidences sur l'acidification des océans, la hausse du niveau des mers et les écosystèmes;
- c) L'analyse des changements récents et rapides qui se produisent aujourd'hui dans la région arctique;
- d) L'analyse du cycle mondial du carbone.

Le SBSTA a aussi souligné qu'il était urgent d'améliorer la communication des scientifiques et a salué l'action menée par les chercheurs dans ce domaine.

Le SBSTA a noté l'importance que revêtent les organismes et les réseaux régionaux, ainsi que l'échange des connaissances à l'échelle régionale, nationale et locale. Le réseau de centres climatologiques régionaux (CCR) et de centres régionaux de formation professionnelle (CRFP) de l'OMM joue également un rôle important dans ce domaine.

Concernant les problèmes de mise en œuvre, le SBI, à sa quarante-huitième session, a invité l'OMM et les autres organismes concernés à poursuivre leurs efforts visant à renforcer les capacités des pays en développement en matière d'analyse des données climatologiques et d'établissement de scénarios de changement climatique appliqués à l'évaluation de la vulnérabilité et des risques.

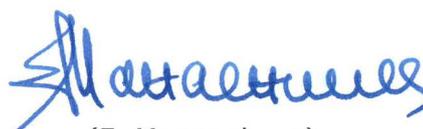
Sur un autre sujet, j'aimerais attirer votre attention sur le protocole d'accord conclu en novembre 2017 entre les Secrétariats de la CCNUCC et de l'OMM et portant sur les projets de collaboration suivants:

- a) Comptes rendus annuels sur les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre et l'état du climat mondial;
- b) Services climatologiques pour la planification et l'organisation des mesures d'adaptation;
- c) Outils fondés sur l'observation pour améliorer les estimations nationales des émissions de gaz à effet de serre;
- d) Collaboration régionale aux mesures d'adaptation et d'atténuation.

L'année dernière, 30 directeurs de SMHN et représentants permanents auprès de l'OMM ont participé à la COP 23, parmi lesquels figuraient le président et le vice-président du Conseil régional pour l'Afrique (CR I) et le vice-président du Conseil régional pour l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et les Caraïbes (CR IV). Au total, 110 représentants de 70 SMHN constituaient les délégations nationales. Je vous invite à participer à la COP 24 en tant que membre de votre délégation nationale, afin de renforcer la contribution des SMHN à la mise en œuvre de la CCNUCC.

Bien que notre organisation ne soit pas en mesure de fournir une assistance financière pour votre participation à la COP 24, je vous saurais gré de nous faire part de vos suggestions quant aux mesures que l'OMM pourrait prendre pour aider votre Service à favoriser l'application de la CCNUCC et de l'Accord de Paris en particulier. Si vous-même ou certains de vos collaborateurs comptez assister à la COP 24, veuillez nous le faire savoir avant le **31 octobre 2018** afin que les courriers relatifs à la conférence puissent être adressés à toutes les personnes concernées.

En vous remerciant du soutien que vous apportez aux programmes et activités de l'OMM, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(E. Manaenkova)  
pour le Secrétaire général